

La MAXI VTT

Règlement

-C'est une randonnée vtt qui se déroule dans le pays de vitré, elle comporte 5 circuits(35km-50-63-75-100km).

-Les circuits 100 et 75km ont un départ libre entre 7H30 et 8H.

-Les circuits 35-50 et 63km ont un départ libre entre 7H30 et 9H.

-Le départ se fera sur le parking d'un site privé « le chai d'Anton caviste », 94 Boulevard de Laval 35500 Vitré

-**Attention** il n'y a pas de stationnement propre au lieu, à vous de faire en sorte de ne pas gêner la circulation en vous garant.

-Casque, gants et vélo en bon état **obligatoire**, la randonnée vtt est autorisée aux mineurs uniquement accompagnés d'un adulte qui en prendra la responsabilité, dans le cas contraire, aucun départ du ou des coureurs ne sera autorisé.

C'est une randonnée non chronométrée

La courtoisie et le sourire sont autorisés.

Une boisson et un sandwich vous seront offerts à l'arrivée en échange de votre plaque de cadre.

Toute l'équipe du vtt au pays de vitré ainsi que tous les bénévoles vous souhaite la bienvenue et bonne rando.